

## Changement de statut du conjoint grace à une carte "commerçant"

Par mounpac, le 20/03/2009 à 01:04

Bonjour,

Je suis de nationalité Algérienne de niveau bac +5, titulaire d'une carte de séjour "commerçant" à paris depuis 2 années. la première année n'était pas bonne, bilan négatif, mais la deuxième est plutôt positive, je me suis versé le SMIC pendant 12 mois, mon renouvellement aura lieu en début Avril et je vais me marier en fin avril avec une Algérienne qui a fini ses études de niveau BAC + 5 et qui détient une carte de séjour "salarié temporaire" de 9 mois jusqu'au 31 mai 2009, car elle a eu un CDD de 9mois avec un salaire de 1900€ net, mais vu la crise pas de CDI pour elle. Je souhaite donc procéder à un changement de statut pour qu'elle puisse obtenir une carte de séjour lui permettant de travailler grâce à mon activité. J'angoisse beaucoup !!! et je voulais savoir s'ils peuvent lui refuser de séjourner en France????????????

Je compte déposer le dossier début mai, avant l'expiration de sa carte et es ce qu'elle aura un précipice pendant le traitement du dossier?

Merci par avance de votre soutien